



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE SAVOIE

Préfecture

Annecy, le

07 NOV. 2019

Direction du cabinet
Bureau de la représentation
et de la communication de l'Etat

Le préfet de Haute-Savoie

pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

à

Monsieur le président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à messieurs les sous-préfets)

URGENT

Objet : Commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre, jour du 101^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et hommage à tous les morts pour la France.

P.J. : Message de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.

Madame la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, vient de me faire parvenir le message qu'il vous appartiendra de lire devant le monument aux morts de votre commune, lors des cérémonies que vous organiserez pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 et la journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie, qui devra conserver son caractère de solennité traditionnelle.

Ces manifestations sont, je vous le rappelle, toujours placées sous le signe de l'unité nationale et, dans ce cadre, il convient de vous attacher le concours de toutes les associations patriotiques et d'anciens combattants. Il importe aussi de favoriser toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation et d'y associer, plus particulièrement, les jeunes générations qui doivent comprendre le devoir de mémoire qui incombe à tous.

Je vous rappelle que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics doivent être pavonisés.

Le préfet,

Pierre LAMBERT



11 novembre 2019

**Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »**

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ,
secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage.

Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour ses combattants. Haut Lieu de la Mémoire Nationale, ce « monument aux morts pour la France en opérations extérieures » est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.

Jérôme Durieux

Morts pour la France

11 Novembre 2019

- Premier maître Alain **BERTONCELLO**, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ;
- Premier maître Cédric de **PIERREPONT**, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ;
- Médecin principal Marc **LAYCURAS**, 14^e centre médical des armées, mort pour la France au Mali, le 02 avril 2019 ;
- Brigadier Erwan **POTIER**, 501^e régiment de chars de combat, mort pour la France à Rouen (France), le 21 mai 2019, des suites de blessures reçues au Liban ;
- Brigadier-chef Ronan **POINTEAU**, 1^{er} régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 2 novembre 2019.